

- PROCÈS-VERBAL -
CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 FEVRIER 2023

La séance est ouverte à 18 heures 36 sous la présidence de M. MOROGE, Maire de Pierre-Bénite.

MEMBRES PRÉSENTS À LA SÉANCE :

Jérôme MOROGE, Marlène BONTEMPS, Ahlame TABBOUBI, Wilfrid COUPE, Marysa DOMINGUEZ, Sandrine COMTE, Marcel GOLBERY, Jean-Luc PAYS, Marine BOISSIER, Patrice LANGIN, Anne DEMOND, Max SEBASTIEN, Sandrine BELMONT, Lionel RUFIN, Nora BELATTAR, Thierry DUCHAMP, Eliane CHAPON, Jacques ROS, Marjorie MERCIER, Maryse MICHAUD, Yann-Yves DU REPAIRE, Marion LECLERE, Alain DONJON, Oihiba DRIDI, Michèle CALVANO, Bernard JAVAZZO, Claude MOUCHIKHINE, Pierre-Marie MAUXION.

ABSENTS EXCUSÉS AVEC PROCURATION :

Levana MBOUNI donne pouvoir à Marlène BONTEMPS, Dominique LARGE donne pouvoir à Marine BOISSIER, Johnny CARNEVALI donne pouvoir à Wilfrid COUPE, Maud MILLIER-DUMOULIN donne pouvoir à Bernard JAVAZZO.

ABSENTE :

Anissa HIDRI.

M. LE MAIRE.- Bonsoir à tous. Je vais procéder à l'appel nominal.

M. le Maire procède à l'appel nominal.

Le quorum est atteint.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Bernard JAVAZZO est désigné secrétaire de séance.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2022

M. LE MAIRE.- Y a-t-il des remarques par rapport au procès-verbal ? *(Non.)*

Le procès-verbal du 13 décembre 2022 est adopté à la majorité des membres présents, abstention de M. MOUCHIKHINE.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1 - Compte rendu au Conseil Municipal des actes de gestion accomplis par le Maire, en vertu de la délibération du 9 juin 2020

Présentation des actes de gestion par M. le Maire.

M. LE MAIRE.- Y a-t-il des questions par rapport à tous ces actes de gestion ?
(Non.) Je vous remercie.

Avant d'attaquer les délibérations du conseil municipal, évidemment, il me revient d'aborder avec vous ce qui fait l'actualité de notre commune depuis hier qui est le lancement du projet d'union entre les deux communes d'Oullins et de Pierre-Bénite.

Pour revenir très rapidement sur la genèse de ce projet, cela fait un certain nombre d'années qu'avec différents collègues nous pouvons discuter sur la situation de nos collectivités et plus particulièrement de nos communes. Ici nous sommes bien placés pour savoir et constater qu'année après année les moyens sont de moins en moins présents. On ne va pas revenir sur la baisse des dotations et notamment la suppression de la DGF, la fin de la taxe d'habitation qui est compensée mais sur laquelle on n'a plus la main, l'augmentation des coûts. Je parlerai des coûts de l'énergie mais aussi de tout le reste. On le voit bien, aujourd'hui il faut savoir se réinventer.

Nos habitants à Pierre-Bénite mais ailleurs aussi ont de plus en plus de besoins, de plus en plus de demandes et nous avons en face de moins en moins de moyens. À un moment il faut savoir avoir une vision pour l'avenir. Il faut se dire de ne pas rester comme cela en voyant petit à petit les choses périliter sans chercher des solutions nouvelles.

Le déclenchement de tout cela a été la rencontre avec la mairie d'Oullins sur le projet de centre nautique. Nous nous sommes dit, à Oullins comme à Pierre-Bénite, que chacun de notre côté nous n'y arrivons pas et que si on se rassemble on est plus fort et c'est possible.

On s'est dit que si c'est vrai sur un projet, quel que soit le projet d'ailleurs, pourquoi est-ce que cela ne le serait pas sur tout ?

C'est comme cela que petit à petit nous avons avancé, réfléchi et sur ces derniers mois nous sommes allés encore au-delà et nous avons pris les retours d'expérience des communes qui nous ressemblent, en tout cas des communes urbaines qui ont mené ce type d'opération sur ces dernières années et qui nous ont fait part de leur retour. Je pense notamment à la commune d'Évry-Courcouronnes qui est la réunion d'Évry et de Courcouronnes, à Saint-Germain-en-Laye où nous nous sommes rendus également. Nous avons pris attache avec les services de l'Etat, la Préfecture, l'Association des Maires de France, bien entendu, et tous sans exception nous ont encouragés à travailler dans ce sens.

Tout cela a été un travail préparatoire. Comprenez que nous ne pouvons pas mener ce travail de façon trop nombreuse autour d'une table parce que rien n'était certain sur son issue. Finalement, quand nous nous sommes lancés dans cette réflexion-là nous n'étions pas sûrs que le projet soit viable. Nous n'étions pas sûrs que le projet soit bénéfique pour nos habitants. Donc cela ne servait à

rien d'agiter ce sujet ni même de faire espérer à certains de grands projets si ceux-ci n'étaient pas envisageables.

Nous avons atteint cette certitude que ce serait extrêmement positif et bénéfique pour nos deux territoires, pour notre bassin de vie commun. C'est la raison pour laquelle à partir d'aujourd'hui c'est le début du travail en commun entre Oullins, Pierre-Bénite, les agents évidemment mais aussi et avant tout le début de la concertation avec nos habitants, les Pierre-Bénitains et les Oullinois.

Bien sûr, j'entends certains, souvent et même tous issus du même mouvement politique d'ailleurs, qui nous disent qu'il faut un référendum disant oui ou non. Mais on n'est pas du tout à la hauteur de la question et du sujet. J'ai envie d'interroger les habitants mais pas uniquement pour leur demander oui ou non mais pour leur dire : *Qu'attendez-vous comme services nouveaux d'une union entre Oullins et Pierre-Bénite ? Pour vous une commune nouvelle cela veut dire quoi ? Quelle solution attendez-vous qu'on apporte ?*

C'est une vision d'ensemble qu'il faut demander aux habitants et c'est ce que nous allons faire comme nous l'avons d'ailleurs toujours fait sur le terrain, aller au contact des habitants dès demain sur les marchés, en pied d'immeuble, avec des stands qui seront montés aux quatre coins de nos deux communes, puisqu'il s'agit de deux communes aujourd'hui, pour recueillir les attentes de nos habitants, les questionnements aussi, peut-être les craintes et, évidemment, tous les éléments qui revêtent de l'enthousiasme pour nos habitants.

C'est le début de cette phase-là qui s'ouvre aujourd'hui avec un objectif de créer une commune nouvelle Oullins Pierre-Bénite au 1^{er} janvier 2024, une commune nouvelle avec une commune déléguée, c'est-à-dire que la commune de Pierre-Bénite, évidemment, et vous pensez bien que j'y suis tout particulièrement attaché, comme vous d'ailleurs j'en suis certain, serait toujours présente. On aura toujours le panneau "Ville de Pierre-Bénite". Je suis sûr que vous êtes un certain nombre à avoir déjà parcouru des communes nouvelles avec le nom de la commune et en dessous en petit "appartenant à la commune Oullins Pierre-Bénite".

Il y aura toujours la mairie de Pierre-Bénite avec ses services de proximité, les services d'état civil, les services relevant du CCAS ou d'autres.

On pourra toujours se marier à la mairie de Pierre-Bénite. C'est important pour certains qui se sont mariés ici et qui y ont des souvenirs.

On aura toujours notre code postal 69310. Je sais, je rentre dans le détail mais comme depuis hier on m'en parle je vous le dis. Bien sûr que les deux codes postaux continueront à être présents et à exister.

Et on aura toujours la même adresse, cela aussi c'est important, puisque les deux entités existent encore, notamment notre commune déléguée de Pierre-Bénite avec un maire délégué, avec les élus qui seront toujours là.

C'est extrêmement important de le dire parce que nous sommes attachés à ce que toute la particularité, tout ce qui fait que Pierre-Bénite est Pierre-Bénite subsiste.

On aura toujours les mêmes animations sur la place devant la mairie. On aura toujours notre marché du dimanche, du mercredi ou du vendredi soir. Tout cela continuera, bien entendu.

Mais nous serons à deux. Nous serons à deux pour des tas de raisons. Nous serons à deux parce que déjà c'est une évidence. Vous savez, je vois les populations qui sont imbriquées les unes aux autres. Nos enfants vont au lycée à Oullins. On a des clubs sportifs qui sont déjà sur Oullins et Pierre-Bénite. On va faire ses courses dans la grande rue d'Oullins comme on va sur le boulevard de l'Europe. On est déjà très proche géographiquement, il n'y a absolument pas de frontière entre nous, on n'a pas une autoroute, un fleuve ou que sais-je. Évidemment, on faisait partie de la même commune il n'y a pas si longtemps et on a été un certain nombre à fêter les 150 ans. On sera aussi nombreux à fêter la réunification, la réunion, les retrouvailles entre Oullins et Pierre-Bénite.

Je n'aime pas trop, vous le savez, parler de moi mais je crois représenter un peu de nombreux habitants aussi bien d'Oullins que de Pierre-Bénite. Je suis un enfant d'Oullins. Mes parents habitent encore Oullins. Et pourtant j'ai fait ma vie à Pierre-Bénite. L'inverse est vrai aussi pour de nombreux habitants. Tout cela est très poreux.

Dernier point puis je vous céderai la parole, on ne pèse pas de la même façon quand on est 10 000 que quand on est 37 000. Aujourd'hui, il faut être très clair, il est important d'avoir une taille critique, une taille importante pour pouvoir négocier avec nos partenaires. Bien sûr que je pense à la Métropole mais pas seulement. Je pense aussi à l'État. Vous le savez, on était encore avec la préfète déléguée à l'égalité des chances, on se promenait dans la commune récemment et on se disait qu'on pourrait avoir des tas de projets notamment pour refonder totalement notre quartier Haute Roche, en tout cas en partie, tout cela demande des moyens considérables. Le renouvellement urbain, vous le savez, cela représente des grands projets inscrits au niveau étatique.

Mais, comme elle me disait, généralement ce sont des communes d'un niveau plus élevé, d'une strate plus élevée qui sont légitimes, qui sont généralement les premières servies pour ce type d'opération. Quand on a une taille plus importante on pèse beaucoup plus dans les décisions et on a beaucoup plus de poids pour négocier certaines choses.

Je suis persuadé que l'union fait la force mais il ne faut pas non plus tomber sur une échelle trop importante de commune, 35, 40 000 habitants c'est, me semble-t-il et pour en avoir discuté avec un certain nombre de mes collègues, la taille quasi idéale, c'est-à-dire qu'on reste à taille humaine et cela, vous le savez, c'est quelque chose de très important parce qu'on a toujours fondé notre politique, notre action sur la proximité avec les habitants, sur la proximité avec les gens et à 40 000 habitants la proximité est toujours possible. Au-delà on commence à s'éloigner des préoccupations du quotidien.

Voilà pour ces quelques mots. Ce n'est qu'un début. Évidemment, on a commencé à travailler depuis ce matin avec nos agents. Je vous invite d'ores et déjà, vous élus des groupes d'opposition, à ce qu'on se voie très rapidement pour qu'on pose les choses. Je suis sûr que vous avez des tas de questions que

vous pourrez poser dès ce soir mais pour rentrer encore davantage dans le détail je suis prêt à ce qu'on se voie dès vendredi si vos agendas conviennent et on se reverra après le conseil pour voir s'il est possible de trouver un créneau avec vous.

Voilà pour ces premiers mots qu'il me semblait important de porter ce soir en amorce de ce conseil municipal et au nom de la majorité municipale de Pierre-Bénite.

Est-ce que quelqu'un souhaite prendre la parole ?

M. MOUCHIKHINE.- Monsieur le Maire, et je dis bien Monsieur le Maire parce que je ne suis pas sûr que l'ensemble des élus de la majorité ici présents soit très informé de ce projet, vous êtes un bon commercial. Vous avez commencé par mettre le pied dans la porte en convoquant la presse et en informant la presse d'un fait quasiment sûr. Je suis choqué par la méthode, tout comme seront choqués certainement bon nombre de nos concitoyens et d'Oullinois.

En fait, vous venez de nous abreuver d'un certain nombre de belles paroles, certes, cela paraît tout beau, mais qui n'ont aucune consistance parce que tout le monde sait que dans un mariage il y a deux parties et il y a contrat. Une décision quant à une telle opération ne peut être prise tant par les élus que par la population qu'à travers un contrat qui sera approuvé par l'ensemble des parties, c'est-à-dire que, oui, ce contrat devra être soumis à référendum, ce contrat devra être approuvé par tous les Pierre-Bénitains. Le temps du débat - et le 1^{er} janvier 2024 me paraît bien court - devra avoir lieu.

Il faudra envisager toutes les implications. En premier lieu les implications fiscales. Vous dites que tout sera bien mais la fiscalité à Oullins n'est pas vraiment la même qu'à Pierre-Bénite.

D'un point de vue social vous nous dites quasiment qu'on va conserver tous nos employés. Bon. Mais si vous conservez Pierre-Bénite telle qu'elle est, Oullins tel qu'il est où seront les eldorados que vous proposez à nos concitoyens ? Je ne comprends pas s'il n'y a pas d'économies d'échelle où vous allez. D'ailleurs, je ne comprends pas les motivations précises de cette fusion.

Enfin, d'un point de vue historique, Pierre-Bénite s'est séparé d'Oullins et je pense qu'un certain nombre d'anciens Pierre-Bénitains pourraient se retourner dans leur tombe à l'énoncé de ce projet.

M. LE MAIRE.- Y a-t-il d'autres demandes de parole ?

M. MAUXION.- Je vais juste exprimer ma surprise. Je ne suis pas si surpris que cela de votre part, au final, mais c'est un déni de démocratie, un manque de respect absolu envers les élus que de convoquer la presse avant même de nous en parler.

Je pense que même si nous n'avons pas gagné les élections à trois nous représentons 30 % des habitants de la commune. Vous prenez une décision tout seul. Je crois que mon téléphone marche, il ne s'est jamais arrêté de marcher, on reçoit les mails, les convocations. Cela ne vous coûtait pas grand-chose de nous appeler.

J'ai été très surpris parce que vous nous avez parlé d'un esprit village pendant toutes les élections et un esprit village à 40 000 habitants cela commence à devenir compliqué. On n'est plus dans un village.

Je ne reviendrai pas sur les impôts. Il y a quand même moitié plus d'impôts sur Oullins que sur Pierre-Bénite. Comment est-ce que cela se passe ? Quid de la modification de l'assiette fiscale ?

Je relis un peu votre communiqué de presse. Vous nous dites : *On va doubler l'effectif de police municipale*. Non, techniquement on diminue par deux l'équipe de police municipale sur Pierre-Bénite vu qu'on a le même effectif dans les deux communes, la leur est deux fois plus grosse, c'est ce qu'on appelle la dilution. Au lieu d'avoir 14 policiers sur Pierre-Bénite on n'en aura plus que 8. Au nombre d'habitants on dit 8.

C'est la même chose pour tout, pour les équipements culturels, etc.

Je suis très dubitatif sur tout ce que vous venez de dire.

Dans ce cas-là allons plus loin, pourquoi ne pas inclure La Mulatière ? C'est vrai que c'est le petit poucet qui va se retrouver entre la grosse commune d'Oullins Pierre-Bénite et Lyon. Si on doit aller jusque-là pourquoi ne pas réfléchir à travailler avec la commune de La Mulatière si vraiment on doit y aller ?

Et pourquoi s'est-on rapproché d'Oullins plus que des autres communes comme Saint-Genis-Laval, Irigny ? Pour Irigny il y a la colline mais pour Saint-Genis-Laval on est très imbriqué avec eux ne serait-ce que par l'hôpital et la station de métro.

C'est beaucoup de questions, une grande surprise et un peu une déception - si je dois être déçu par vous cela se saurait - de ne pas avoir eu ne serait-ce qu'un coup de fil, un petit mail, un SMS, un peu de respect.

M. MOUCHIKHINE.- Monsieur le Maire, si vous me permettez de reprendre la parole, j'ai oublié de poser une question par rapport à vos engagements électoraux. Une question aussi importante n'apparaît nulle part dans votre programme électoral. Il aurait fallu à ce moment-là que les Pierre-Bénitains sachent où vous vouliez aller. Il aurait fallu que les Pierre-Bénitains sachent que vous vouliez dissoudre Pierre-Bénite dans Oullins parce que c'est cela qui va se passer vu les tailles respectives des deux communes et vous le savez bien. D'ailleurs, vous n'avez pas choisi d'être le maire de Pierre-Bénite, vous avez choisi d'être le futur maire d'Oullins Pierre-Bénite. Dans Oullins Pierre-Bénite Oullins est quand même avant Pierre-Bénite.

M. MAUXION.- Juste une question, il y aura moins de conseillers municipaux ? On est limité à 55 après une fusion de commune.

M. MOUCHIKHINE.- C'est la loi.

M. MAUXION.- La loi limite à 55 après une fusion de commune. Je ne suis pas juriste mais j'ai quand même lu rapidement ce soir. Donc il y a aussi cette question. C'est pragmatique.

C'est tout ce qu'on aurait pu préparer en amont, quand même.

M. LE MAIRE.- On peut en discuter ce soir, on est là pour cela. Le nombre d'élus n'est pas le plus important mais je vais y répondre tout de suite, même si M. MOUCHIKHINE, a priori, a lu la loi. Non, jusqu'en 2026 on reste tous élus, évidemment. Il n'y a rien de plus fort que le suffrage universel, vous le savez très bien. Pendant un certain temps, en tout cas jusqu'en 2026, on aura un très gros conseil municipal avec tous les élus d'Oullins, tous les élus de Pierre-Bénite, tous les adjoints d'Oullins, tous les adjoints de Pierre-Bénite.

Je ne sais pas trop par quoi commencer...

La concertation commence aujourd'hui. Je veux bien qu'on parle de déni de je ne sais quoi. Là, on engage la concertation sur de nombreux sujets.

Vous en avez parlé vous-même : la sécurité, la police municipale. Je n'ai pas bien compris votre dilution. Oui, bien sûr, on va arriver à 26 policiers municipaux mais il y a plus d'habitants. Je suis d'accord avec vous mais vous connaissez la logique des policiers municipaux, on a déjà eu ce débat avec l'entente avec Saint-Genis-Laval. On me disait : *Oui, mais chez eux il y a beaucoup d'habitants*. Mais ce n'est pas cela la question. La plupart du temps on a deux patrouilles, on a trois patrouilles, très bien, mais ponctuellement on va pouvoir en avoir cinq, six, sept. C'est cela qui est extrêmement important.

Et puis vous n'avez pas dit la contrepartie qui est que, oui, on va amener notre savoir-faire sur la nuit qu'Oullins n'a pas mais en contrepartie on a déjà un CSU qui marche extrêmement bien et c'est tout bénéfique pour les deux parties.

La fiscalité est un sujet très important. Il n'y a plus que la taxe foncière puisque pour la taxe d'habitation, vous le savez, nous ne sommes plus concernés. Oui, effectivement, cela concerne la taxe foncière. Les taux d'imposition sont plus élevés à Oullins qu'à Pierre-Bénite. On a 13 années pour les lisser. C'est-à-dire, en toute transparence, et il faudra qu'on ait très prochainement une ou deux fiches d'imposition, qu'on rentrera dans ce détail-là pour dire que sur 13 ans pour qu'on ait un taux le plus élevé et un taux le plus bas qui se rejoignent on aura une baisse mais minime chaque année pendant 13 années du côté d'Oullins et a priori une hausse très légère chaque année pendant 13 ans et cela ne va pas commencer cette année ni l'année prochaine, enfin 12 ans après l'année prochaine. Mais cela va représenter 2, 4, 6, 7 € par foyer chaque année. Je vous assure que je ne suis pas certain que si vous allez dans les communes voisines elles peuvent s'engager sur une hausse extrêmement minime sur les 13 années qui viennent.

Ensuite, l'esprit village. Il me semble l'avoir dit, on le vend depuis des années, on l'a réanimé depuis des années. On ne va pas l'oublier comme cela. Tout ce qu'on a fait, je vous l'ai dit, je vous le redis, on va continuer à le faire à Pierre-Bénite. Bientôt on a la Saint Patrick. On a eu Halloween juste là. On a le 8 décembre. Ce sont des animations que l'on va non seulement garder mais on va sans doute essayer d'aller encore au-delà. On a cet esprit qu'on va garder.

Ce marché qu'on a créé le vendredi soir sera évidemment toujours là. Pierre-Bénite sera toujours Pierre-Bénite.

Après, administrativement, effectivement, les choses vont changer. On s'organise différemment mais on garde nos spécificités et c'est très important.

C'est étonnant parce que vous me dites d'un côté qu'à 40 000 on va perdre l'esprit village et deux secondes après vous me demandez pourquoi on n'a pas pris La Mulatière en plus. Il faudrait savoir. Et pourquoi pas la ville de Lyon ? Il y a un moment où il faut être un peu cohérent aussi.

C'est pour la raison que j'ai avancée tout à l'heure. Je ne crois pas trop à l'usine à gaz et on doit garder notre proximité. Je l'ai déjà dit ce matin à une personne qui est dans la salle, qui prend des notes depuis tout à l'heure, qui me posait les mêmes questions que vous. Oui, on peut continuer avec La Mulatière, Irigny, Saint-Genis-Laval et là on perd complètement le lien avec le terrain. Mais c'est une question qu'on s'est posée, évidemment. Vous avez notre réponse.

Quant aux engagements électoraux, il faut être très clair, les engagements que nous avons pris à Pierre-Bénite, mais je sais que c'est la même chose à Oullins, seront tenus.

Les projets que nous avons jusqu'à présent nous allons les tenir et les mener jusqu'au bout. Le but en étant à deux plus forts est d'avoir encore d'autres projets, de pouvoir aller encore au-delà et de pouvoir déjà mener tous ces projets à bien.

Nous avons lancé récemment, et vous le savez, le projet de désimperméabilisation de la cour du groupe scolaire de Haute Roche mais également le déplacement de la piste d'athlétisme du Brotillon jusqu'à Lapalus, l'agrandissement de la cantine scolaire de l'école du Centre. Nous allons mener à bien ces projets. Notre programme sera tenu jusqu'au bout et je sais qu'à Oullins c'est la même chose sauf que nous allons pouvoir aller encore au-delà.

On a parlé sécurité, j'aurais pu vous parler culture. Est-ce que l'on se rend bien compte ? On a le théâtre de la Renaissance, la Maison du Peuple. Il y a 1,5 km entre les deux. Chacun fait son projet de son côté pour le même bassin de vie. Il y a un moment, il faut peut-être se le dire, si on se mettait ensemble, vous imaginez les perspectives nouvelles que cela nous ouvrirait ? Tout cela peut être totalement complémentaire. Deux médiathèques qui travaillent ensemble c'est mieux qu'une chacune de son côté qui ferait la même chose, évidemment. Cela paraît être une évidence qui nous saute aux yeux. Et ce ne sont que des sujets que nous allons pouvoir aborder avec les habitants dès demain : *Qu'est-ce que vous attendez sur la culture, sur le sport, sur le social, sur votre quartier en particulier, quel lien ?*

Et sur ce fameux quartier de La Saulaie qui va sortir de terre est le vrai trait d'union entre nos deux communes, il faut absolument qu'on soit partie prenante dans cette réflexion. La Saulaie est entre Oullins et Pierre-Bénite. À nous de réfléchir ensemble pour ne pas qu'on ait une ville qui fasse son projet dans son coin et nous qui constatons cela de loin comme nous avons pu le constater sur le projet du Vallon des Hôpitaux de Saint-Genis-Laval où je ne mets pas forcément en cause la ville de Saint-Genis-Laval de l'époque puisque cela a surtout été construit à l'époque mais que ce soit la Métropole ou la ville elle-

même jamais ils ne sont venus nous voir alors que cela touche la commune de Pierre-Bénite. Là, ce sera très différent parce qu'on sera tous ensemble pour y réfléchir.

Voilà pour les quelques points que je voulais avancer. Évidemment, nous y reviendrons tout au long de l'année. Je compte sur vous pour participer activement à cette concertation, pour nous dire ce que vous attendez de tout cela, pour nous dire aussi vos craintes comme vous l'avez fait ce soir. Évidemment que nous sommes là pour y répondre et cela alimentera notre réflexion.

2 - Convention de gestion des déchets des marchés forains

Rapporteur : M. SEBASTIEN.

Présentation du rapport par M. SEBASTIEN.

M. LE MAIRE.- Merci. Y a-t-il des questions ? (*Non.*)

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à l'**unanimité** des membres présents.

3 - Convention cadre de partenariat de diffusion de données ouvertes avec la Métropole de Lyon

Rapporteur : M. MOROGE.

Présentation du rapport par M. MOROGE.

M. LE MAIRE.- Merci. Y a-t-il des questions par rapport à cette proposition qui nous est faite par la Métropole de Lyon ? (*Non.*)

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à l'**unanimité** des membres présents.

4 - Création d'emplois non-permanents dans le cadre de chantiers d'insertion

Rapporteur : Mme TABBOUBI.

Présentation du rapport par Mme TABBOUBI.

M. LE MAIRE.- Merci. C'est une délibération classique comme chaque année. Y a-t-il des questions ? (*Non.*)

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à l'**unanimité** des membres présents.

5 - Renouvellement du dispositif "emplois vacances pour l'année 2023"

Rapporteur : M. PAYS.

Présentation du rapport par M. PAYS.

M. LE MAIRE.- Merci. Y a-t-il des questions ? (*Non.*)

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à l'**unanimité** des membres présents.

6 - Garantie d'emprunt Alliade Habitat - Opération "Liberty" - 83, boulevard de l'Europe

Rapporteur : Mme BONTEMPS.

Présentation du rapport par Mme BONTEMPS.

M. LE MAIRE.- Merci. Y a-t-il des questions ? (*Non.*)

La délibération est adoptée à **l'unanimité** des membres présents.

7 - Débat d'orientation budgétaire pour 2023

Rapporteur : Mme BONTEMPS.

Présentation du rapport par Mme BONTEMPS.

M. LE MAIRE.- Merci pour cette présentation très claire et détaillée. J'ouvre le débat d'orientation budgétaire. Qui souhaite prendre la parole ?

Ne vous bousculez pas non plus. Quand c'est très clair c'est toujours pareil.

On connaît les chiffres et on voit qu'on est toujours sur la même lignée. Ces deux exemples d'investissement sont quand même très intéressants. Ce sont des investissements très lourds ces dernières années et à un moment c'est aussi ce qu'on nous demande, c'est d'aller chercher des solutions pour essayer de financer ce type de projet. Nous sommes allés au maximum du pourcentage légal de financement de ces deux projets. On ne pouvait pas obtenir un centime de plus.

Ce projet de maraîchage urbain avait un coût très important à l'origine. Au final, on a réussi à en diminuer la part communale. Et sur la crèche c'est exactement la même chose. Vous pouvez être persuadés que pour d'autres projets, les projets qui sont lancés et en cours, je pense justement aux cours d'écoles mais aussi bien à la cantine qu'à l'athlétisme puisque ce sont les projets qui vont nous occuper cette année, nous sommes d'ores et déjà en recherche extrêmement active de subventions, de modes de financement pour ces investissements avec toujours un regard extrêmement particulier, comme depuis le début, aussi bien sur le taux d'imposition qui n'a pas bougé que sur la dette. Je l'ai dit, nous sommes une commune très peu endettée.

Nous sommes obligés d'être peu endettés parce que nous avons des recettes peu dynamiques, il faut le reconnaître. En tout cas, aujourd'hui nous arrivons à maintenir ce niveau d'endettement très bas. Je vous rappelle que 80 % de la charge des intérêts sont des emprunts antérieurs à 2014. C'est-à-dire qu'on n'y est pour rien sur la majeure partie de ces emprunts.

Comme quoi, ce qu'on fait aujourd'hui, ce qu'on fait à une époque, à n'importe quelle époque, bien sûr que c'est important sur le moment présent, et cela rejoint un peu ce que je disais tout à l'heure, mais cela nous engage pour des années à venir et on n'a pas le droit, en tout cas c'est mon avis, de plomber un certain nombre de finances et notamment des finances locales pour des années et des décennies après nous. On n'a pas le droit de faire porter sur nos enfants, nos petits-enfants le poids d'une gestion qui n'est peut-être pas toujours aussi rigoureuse qu'on le souhaiterait.

Quand on a des projets d'envergure comme j'en ai parlé en début de conseil c'est parce qu'on pense avant tout à l'intérêt général et qu'on a une vision à long terme pour son territoire, pour sa ville, pour ses habitants. On pense à nous aujourd'hui mais aussi à demain, à nos enfants, nos petits-enfants et on essaie d'anticiper le plus possible ce que seront les communes de demain. Autant avoir toujours ce petit temps d'avance qui fait qu'on se retrouve comme aujourd'hui à pouvoir présenter encore des projets d'envergure et des projets qu'on voit à peu près nulle part ailleurs et je pense notamment au jardin de Maguy.

Je dois mettre aux voix le fait qu'il y a eu une proposition de débat ce soir.

La délibération est adoptée **à la majorité** des membres présents, 4 abstentions (M. MAUXION, M. MOUCHIKHINE, M. JAVAZZO et Mme MILLIER-DUMOULIN)

5 - Approbation de la convention unique Service d'Accueil et d'Information des Demandeurs (SAID) et outillage de la gestion de la demande et des attributions de demande de logement social..

Rapporteur : Mme BONTEMPS.

Présentation du rapport par Mme BONTEMPS.

M. LE MAIRE.- Merci. Y a-t-il des questions ? (*Non.*)

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée **à la majorité** des membres présents, 3 abstentions (M. MOUCHIKHINE, M. JAVAZZO et Mme MILLIER-DUMOULIN)

PÔLE FAMILLES & ÉDUCATION

8 - Convention d'accompagnement à l'analyse de la pratique des directeurs de crèche

Rapporteur : Mme LECLERE.

Présentation du rapport par Mme LECLERE.

Je vous promets, c'est la dernière.

M. LE MAIRE.- Ah ! non parce qu'il nous manquerait quelque chose. Avoir un conseil sans analyse de la pratique sur la petite enfance, ce n'est pas envisageable. On sait que c'est un sujet qui vous est cher.

Y a-t-il des questions ?

M. MAUXION.- Pourquoi est-ce que cela revient chaque année ?

Mme LECLERE.- Parce qu'on n'arrive pas à faire toutes les conventions de tous les différents groupes au même moment. Donc elles sont dispatchées. On espère faire mieux l'année prochaine.

M. LE MAIRE.- C'est un vrai axe de progrès.

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée **à l'unanimité** des membres présents.

9 - Mise à jour des clefs de répartition pour l'élaboration de budgets de services Petite Enfance et Enfance

Rapporteur : Mme BOISSIER.

Présentation du rapport par Mme BOISSIER.

M. LE MAIRE.- Merci. Y a-t-il des questions ? (*Non.*)

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à l'**unanimité** des membres présents.

10 - Convention cadre de partenariat avec le Lycée Jacquard

Rapporteur : Mme BOISSIER.

Présentation du rapport par Mme BOISSIER.

M. LE MAIRE.- Merci pour ce projet supplémentaire pour le Service Jeunesse décidément très actif.

Y a-t-il des questions ?

M. MOUCHIKHINE.- Une simple petite question. Je n'ai pas eu le temps de me renseigner, j'ai été pris par une autre question. Le Lycée Jacquard est-il un lycée public ou privé ?

M. LE MAIRE.- Public.

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à l'**unanimité** des membres présents.

11 - Signature de la convention cadre avec Pôle Emploi relative à l'échange de données personnelles

Rapporteur : Mme LECLERE.

Présentation du rapport par Mme LECLERE.

M. LE MAIRE.- Merci. Y a-t-il des demandes de prise de parole ? Si ce n'est le cas je le mets aux voix.

La délibération est adoptée à l'**unanimité** des membres présents.

Je vous donne rendez-vous pour le prochain conseil municipal le 4 avril. Merci beaucoup. Bonne soirée.

La séance est levée à 19 heures 40.

Bernard JAVAZZO,
secrétaire de séance



Jérôme MOROGE,
Maire

